

Poste de Délégué(e) à la protection juridique des majeurs

L'UDAF du Bas-Rhin regroupe 46 associations dans le Bas-Rhin auxquelles adhèrent 19 198 familles. L'UNAF et les UDAF sont ouvertes aux réalités familiales de notre société : elles représentent toutes les familles françaises y compris les familles monoparentales ou recomposées, ainsi que les familles étrangères domiciliées en France. La diversité des mouvements familiaux membres témoigne de la pluralité des conditions de vie, des idéologies et des aspirations de l'ensemble des familles.

Mission

Par délégation de l'Association qui en a reçu le mandat, le délégué à la protection juridique des majeurs met en œuvre les mesures de protection juridique dans le respect du mandat judiciaire et dans le cadre du projet de service et des procédures internes.

Activités-clé

- 1) Garantir les conditions de protection de la vie quotidienne de la personne
- 2) Gérer le patrimoine et le budget du majeur protégé
- 3) Garantir les relations avec les partenaires internes et externes

Qualité professionnelle

- Sens de la rigueur et de l'organisation
- Aptitude gérer son stress, à la prise de recul, maîtrise de soi
- Qualités d'écoute, de tolérance et de respect de la personne
- Qualités de gestion, d'honnêteté et de discrétion

Début du contrat : dès que possible
Nature du contrat : CDD 3 à 6 mois
Durée hebdomadaire : 35 heures/semaine

Salaire brut annuel : Selon CCN 66 et expérience

Niveau d'études/diplômes requis : Diplôme de travailleur social (DECESF DEAS DEES) et/ou CNC MPJM, et/ou Diplôme de Juriste en droit privé
Expérience requise : Expérience du secteur social
Profil du poste : Travailleur social

Permis B obligatoire

Contact : Service Ressources Humaines – Poste Délégué PJM : recrutement@udaf67.fr

